

Les parties aux présentes déclarent chacune en ce qui la concerne avoir pris connaissance tant par elles-mêmes que par les explications qu'elles ont eues de l'Agence, de l'article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation modifié par la loi N°200-1208 du 13 décembre 2000 dite loi SRU.

Le droit de rétractation prévu au dit article ne s'applique pas aux présentes pour la raison suivante : (acquéreur professionnel, bien non destiné à l'habitation) :

L'acquéreur déclare expressément destiner l'immeuble à usage d'habitation et ne pas agir en qualité de professionnel au sens de l'article 271-1 de la loi SRU. En cas de pluralité d'ACQUÉREURS, la rétractation de l'un d'eux emportera rétractation de tous.

**BIEN concerné par l'offre** : Mandat n°

Adresse :

**Prix proposé** : Euros hors frais d'enregistrement

**Validité de l'offre** : **Offre valable jusqu'au**

**Après cette date, sans réponse des propriétaires, les acquéreurs ne seront plus tenus à leur présent engagement.**

**Financement de cette acquisition :**

Apport\* : Soumis à la condition :

Capital emprunté : Taux : % Durée : ans Mensualité :

\* Voir au dos détails de la provenance des fonds

